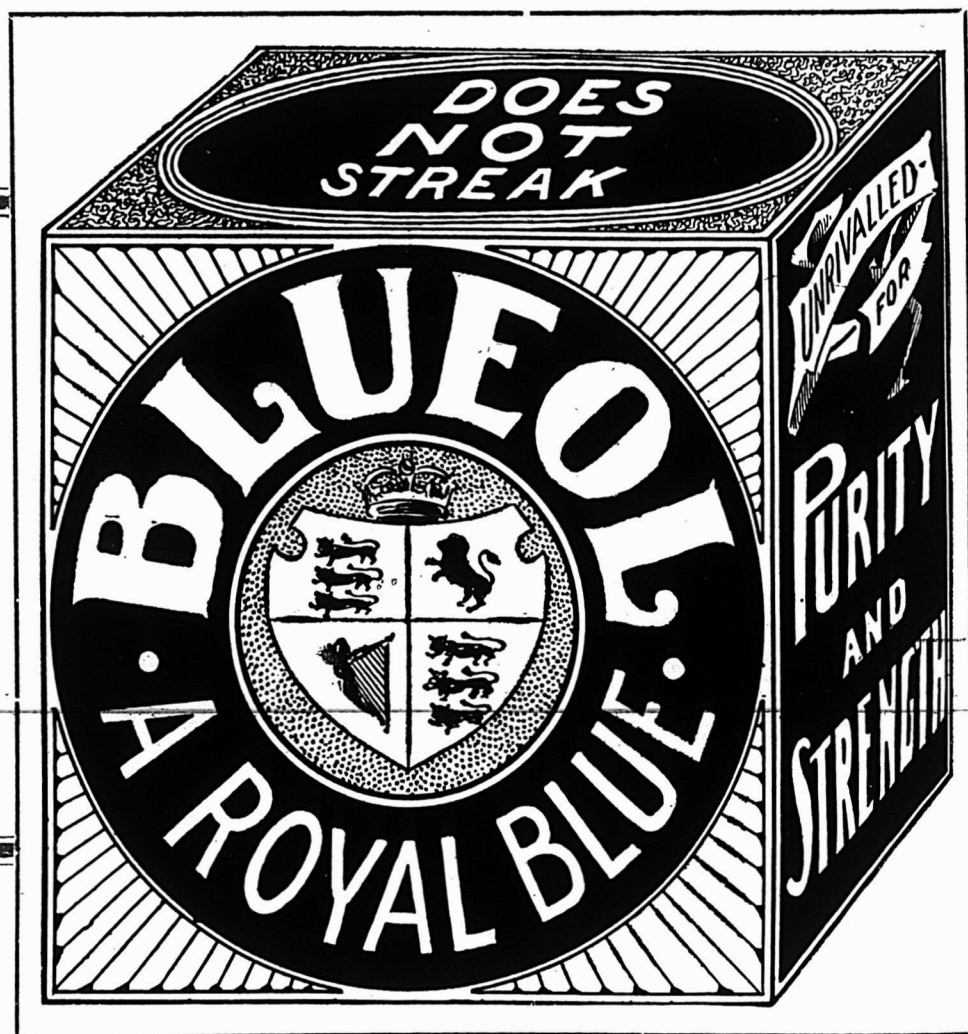


# Cela vous Paiera de le Vendre

Nous désirons appeler l'attention de tous les Détailliers et Marchands-Généraux sur les avantages importants que possède le



Sur tous les autres BLEUS A LAVER, c.a.d.

1<sup>o</sup>. Il donne **un plus gros profit parceque** dans une boîte de 10 lbs., il y en a **50** - 4 paquets carrés comparés à **40** dans une boîte de 10 lbs. d'autres marques. (Un carré de "Blueol," quoique plus léger en poids, est **aussi fort, sinon plus fort**, au point de vue du rendement que n'importe quel autre.) 10 lbs. de "Blueol" ne vous coûteront pas plus que n'importe quel autre, et vous aurez le grand avantage d'en avoir 10 - 4 paquets carrés extra— **PRATIQUEMENT POUR RIEN.**

2<sup>o</sup>. Il ne se fabrique pas de plus beau Bleu de Buanderie ou Bleu à Laver.

3<sup>o</sup>. Il ne veinera positivement pas et ne tachera pas le linge.

V a-t-il des raisons pour que vous ne le vendiez pas ?

Demandez-le à votre fournisseur, et s'il ne veut pas vous fournir, écrivez directement à

**J. M. DOUGLAS & CO.,** MANUFACTURIERS, **MONTREAL, Canada.**  
(Etablis en 1857)

Et donnez-nous son nom.

Voyez les informations au sujet de notre Concours de Devinettes.